



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France

Service du développement durable  
des territoires et des entreprises

Pôle évaluation environnementale  
et aménagement des territoires

Vincennes, le

22 FEV. 2018

Dossier n° EE-1347-17

**Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale**  
**sur le projet de construction d'une école maternelle et élémentaire à La Ville-du-Bois (91)**

L'autorité environnementale a été saisie le 19 décembre 2017 pour avis sur le dossier, présenté par l'Institution du Sacré Cœur, pour le projet de construction d'une école maternelle et élémentaire à La Ville-du-Bois (91), dans le cadre de la procédure d'autorisation de défrichement.

Conformément à l'article R.122-7 du code de l'environnement, aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la demande donne lieu à une note d'information relative à l'absence d'observations sur le dossier.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle fait l'objet par ailleurs d'une parution sur le site Internet de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France.

Adjoint au chef du pôle  
Évaluation environnementale  
et aménagement des territoires  
S.D.D.T.E.  
D.R.I.E.E. Ile-de-France

Bertrand TALDIR



Certificat N° A 1607

Champ de certification disponible sur :  
[www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)